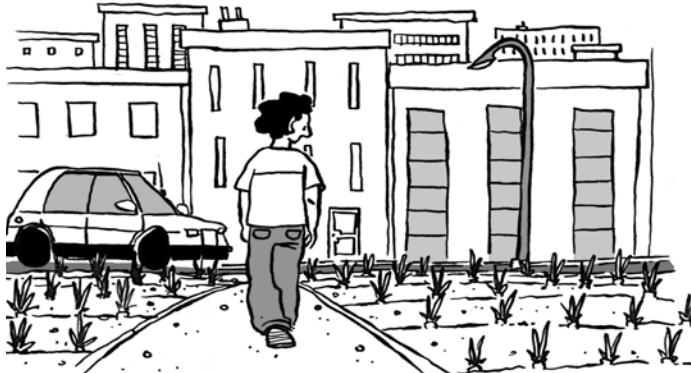


Chapitre I: Introduction



Objectif du guide

Ce guide présente les principaux problèmes et enjeux attachés à l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP). À travers les solutions proposées pour chacune de ces questions, il montre aux producteurs agricoles urbains comment travailler en collaboration, y compris avec d'autres parties prenantes, au profit de tous.

AU Agriculture urbaine



AP Agriculture périurbaine

AUP Agriculture urbaine et périurbaine

Le renforcement des capacités des groupes et des organisations de producteurs peut contribuer à assurer un accroissement de revenu aux producteurs, une production alimentaire plus sûre dans les villes et une meilleure contribution générale de l'AUP à un environnement urbain amélioré.

Agriculture urbaine et périurbaine

Ces dernières années, sous l'effet de l'explosion urbaine, la production d'aliments dans les villes (agriculture urbaine – AU) et dans leurs périphéries (agriculture périurbaine – AP) a pris une importance croissante de par sa contribution à l'approvisionnement alimentaire urbain, à la lutte contre la pauvreté, à la création d'emplois, à l'amélioration de l'environnement et à l'enrichissement des régimes alimentaires dans les zones urbaines et périurbaines.

Chapitre 1: Introduction

Aux fins des présentes lignes directrices, le terme « producteurs » désigne les producteurs agricoles directs, les personnes qui récoltent, transforment et commercialisent les produits agricoles et tous ceux qui interviennent dans la chaîne de commercialisation dans le cadre de systèmes de production à petite échelle.

L'AUP est pratiquée depuis que les villes existent. Toutefois, à mesure que celles-ci se développent, l'utilisation des terres



à des fins agricoles entre en conflit avec les intérêts des planificateurs et des promoteurs immobiliers, car la valeur des terrains en vente est généralement bien supérieure à celle des terres destinées à la production d'aliments. Au début, la production agricole est repoussée vers la périphérie des villes, dans les zones périurbaines. Puis ces zones finissent par être soumises à leur tour à des pressions pour d'autres utilisations du sol tandis que l'agriculture s'éloigne de plus en plus des cités.



Entre 1980 et 2025, près de la moitié des terres agricoles de l'**Égypte** disparaîtront au profit d'établissements humains informels. Les raisons de cette urbanisation informelle des terres agricoles sont les suivantes:

- La valeur ajoutée de la production agricole est faible. Les terres génèrent des profits plus élevés lorsqu'elles sont destinées à la construction plutôt qu'à un usage agricole.
- Les eaux souterraines existantes, même lorsqu'elles sont fortement polluées, permettent l'urbanisation dans l'attente des réseaux publics d'adduction d'eau.
- Les terres agricoles sont privées. Il existe un marché foncier.
- Les chinoiseries de l'administration rendent possible la construction sur des terrains agricoles en dépit des interdictions.
- Les antennes locales du ministère de l'agriculture délivrent des permis d'utilisation non agricole.
- Des lotissements informels se développent à proximité de communautés et de réseaux sociaux et économiques existants.
- Sur les terres désertiques, les familles pauvres et à faible revenu n'ont pas d'autre choix. (**Études Urbaine, Caire, Égypte**)

Dans bien des villes, l'agriculture est interdite ou fortement réglementée, mais n'en continue pas moins d'être pratiquée, sans contrôles, ni permis. Au sein des villes et dans leurs périphéries, les producteurs sont souvent non seulement soumis à la pression des lotissements, mais aussi en conflit avec les autorités municipales quant à l'utilisation des sols et des eaux et aux normes sanitaires régissant la production.

Opérant dans le cadre d'une économie informelle (et souvent illégale), le soutien dont bénéficient les producteurs AUP est limité, de même que leur accès aux conseils, à la formation, au crédit et autres ressources.

L'AUP continue néanmoins d'exister et de se développer, soit comme stratégie de survie, soit par effet d'une politique d'intégration voulue par les planificateurs pour résérer des espaces verts urbains à l'agriculture, à l'horticulture, à la foresterie et à l'agroforesterie.

Dans ces villes, des terres peuvent ainsi être réservées à l'agriculture urbaine et la production agricole encouragée sur des terrains urbains non constructibles (situés dans des zones inondables, en bord de routes, le long de voies ferrées, en dessous de lignes à haute tension, etc.), ou qui ne seront pas construits avant plusieurs années. Dans certains cas, l'agriculture urbaine peut également être pratiquée en concomitance avec d'autres utilisations du sol, comme les parcs multifonctionnels et les ceintures vertes.

Sur le plan positif, la production issue de l'AUP peut apporter une importante contribution à l'approvisionnement alimentaire des villes. Bien que la plupart

Pas seulement des fruits et des légumes



À **Nairobi (Kenya)**, l'élevage représente un élément important de l'AUP. Les éleveurs produisent 45 000 caprins et ovins, quelque 250 000 poulets et 24 000 vaches laitières.

À **Bangkok (Thaïlande)**, les légumes aquatiques comestibles et le poisson d'élevage font l'objet d'une production intensive autour des zones périurbaines et apportent une contribution importante aux moyens d'existence des nombreux citadins qui s'occupent de leur production et de leur vente. Dans les zones périurbaines de Bangkok, la production aquacole a atteint en 2002 un volume estimé à près de 80 000 tonnes (Ministère de la pêche, 2004), générant un revenu annuel estimatif de quelque 3 milliards de bahts (soit 75 millions de dollars EU).

UA Magazine n.14 (texte adapté)



À **Accra (Ghana)**, la constatation générale est qu'un ménage sur deux pratique une agriculture artisanale sous une forme ou une autre (Drechsel et autres, 2004).

“...lors de la dernière campagne, j'ai produit environ 200 kg de maïs dans mon jardin ... une quantité qui pouvait suffire à ma famille de cinq personnes pour une année entière, mais j'en ai donné une partie à des amis et parents sous forme d'épis verts. ... quant au manioc il est encore sur pied; je le déracine quand le moment de préparer le fufu est venu ...” (Wofa Atta, agriculteur urbain, Accra). *Études urbaine, Accra (Ghana)*

des produits soient destinés à la propre consommation des ménages, des quantités croissantes sont également vendues pour en tirer un revenu, constituant ainsi une source de produits frais pour tous ceux qui, sans quoi, n'y auraient pas accès.

Les besoins et les frais de transport sont faibles, voire inexistant, et il existe un marché pour les produits. Les plantes médicinales et les produits dérivés



À **Hanoi**, 80 pour cent des légumes frais, 50 pour cent du porc, de la volaille et des poissons d'eau douce, ainsi que 40 pour cent des œufs, proviennent des zones urbaines et périurbaines.

Dakar produit 60 pour cent de la consommation nationale de légumes, tandis que la production urbaine de volaille représente 65 pour cent de la demande nationale et que 60 pour cent du lait consommé dans la ville est produit sur place ou dans les environs.

À **Accra**, 90 pour cent des légumes frais consommés dans la ville sont produits sur place.

À **Dar es-Salaam**, l'agriculture urbaine représente au moins 60 pour cent du secteur informel et constitue le deuxième employeur de la ville (20 pour cent de la population active).

(RUAF “*Why is Urban Agriculture important?*” (texte adapté))

permettent aux plus démunis et aux marginaux, notamment, d'accéder aux soins de santé. L'AUP génère des emplois, des revenus et de la nourriture, et peut contribuer à la gestion des déchets organiques grâce au compost, et à l'aménagement d'un cadre plus vert et plus agréable au sein des villes.

Le revers de la médaille est que les aliments sont bien souvent produits, transformés, transportés et vendus dans de mauvaises conditions d'hygiène et peuvent ainsi constituer un risque sanitaire pour ceux qui interviennent

à chaque étape du processus.



Cela retentit considérablement sur l'attitude négative de nombreux consommateurs envers les produits



Situations d'urgence

Au Libéria, la guerre civile a forcé des milliers d'agriculteurs à émigrer à Monrovia en quête de sécurité et de nourriture. Les personnes déplacées se sont installées chez des parents ou dans des camps dans les communautés périurbaines, mettant à rude épreuve les disponibilités alimentaires et les services sociaux de ces zones. À cause de la surpopulation et du chômage, de nombreuses familles ne peuvent se nourrir correctement et les enfants sont dénutris.

Pour 2 500 familles d'agriculteurs touchées par la guerre, la FAO a fourni un soutien à la mise en œuvre d'un projet d'aide d'urgence au secteur agricole visant à réduire de façon drastique la malnutrition chez les enfants et à aider les familles déplacées à obtenir un revenu raisonnable. Grâce à l'affection de terrains vagues citadins à la production de cultures vivrières, la riziculture et la vente de semences de riz sont devenues d'importantes sources de revenu. En outre, la production de légumes frais et leur distribution aux marchés locaux ont contribué à renforcer les disponibilités alimentaires de Monrovia. Ces activités ont déterminé une augmentation de la production de légumes, une meilleure nutrition et une baisse sensible des cas de malnutrition dans les camps de personnes déplacées dans leur propre pays.

(*Des aliments pour les villes, Note d'information, FAO*)

issus de l'AUP. L'agriculture urbaine rencontre également l'hostilité de nombreux urbanistes pour lesquels cette activité est en discordance avec l'image d'une ville industrielle moderne.



Que peut-on faire?

Lorsque les parties prenantes travaillent en collaboration, la sécurité sanitaire, la qualité et la quantité des produits issus de l'AUP peuvent être améliorées au profit de tous. Pour cela, il faut tout d'abord que les producteurs agricoles urbains et périurbains unissent leurs efforts. Des organisations solides de producteurs AUP peuvent leur permettre d'accroître leur production, de réduire leurs coûts et de travailler directement avec les urbanistes et autres parties prenantes. Aujourd'hui, la plupart des producteurs AUP sont des personnes à très faible revenu dont la subsistance dépend de ces activités artisanales, de la production à la transformation, à la commercialisation, à la préparation et à la vente des aliments sur la voie publique.

Par contre, le manque d'organisation met les producteurs à faible revenu dans l'incapacité de traiter et de négocier avec les autorités et d'autres groupements, mieux organisés et plus puissants, de la société. Leur accès aux ressources, aux intrants, aux services et aux marchés en est ainsi réduit.

Les questions clés en matière d'AUP sont identifiées et pour chacune, des indications sont fournies aux producteurs afin qu'ils puissent engager une collaboration mutuellement bénéfique, entre eux et avec d'autres parties prenantes.

Les conseillers de groupe (CG) jouent un rôle central dans le processus en tant qu'initiateurs et catalyseurs des activités de renforcement des capacités des groupes et comme intermédiaires entre les groupes et d'autres parties prenantes, notamment les autorités municipales, les ministères, les organismes d'aide, les ONG et les consommateurs des produits issus de l'agriculture urbaine.



L'agriculture urbaine comme source de moyens d'existence

La ville de Nakuru (250 000 habitants) est située dans l'ouest du Kenya. La principale source informelle de revenu est l'agriculture qui fournit des emplois, de la nourriture et des ressources. Cette activité est pratiquée sur les parcelles privées, le long des routes et des cours d'eau, en dessous des lignes à haute tension et sur tout autre espace libre.

Les produits cultivés, notamment le maïs, les haricots et le kale (sukuma wiki), sont essentiellement destinés à la propre consommation des ménages. L'élevage est une activité très diffuse et concerne, selon les estimations, 25 000 têtes de bétail (bovins, ovins, caprins et porcins) et quelque 380 000 petits animaux (poulets principalement) dans la seule zone bâtie de Nakuru.

On estime qu'au moins 35 000 ménages pratiquent l'agriculture urbaine. Il s'agit d'une activité à plein temps pour environ un cinquième d'entre eux. En outre, 8 500 personnes travaillent dans ce secteur, soit de manière occasionnelle pour les travaux des champs, soit à titre plus ou moins permanent dans l'élevage.

Pour la majorité des agriculteurs citadins, l'agriculture urbaine constitue une source additionnelle de nourriture pour le ménage, mais pour les plus pauvres d'entre eux il s'agit de la principale source de nourriture. Produire (en partie) sa propre nourriture permet d'économiser de l'argent qui peut alors être destiné à d'autres dépenses importantes.

Comme un agriculteur l'a expliqué,

"Si tu arrives à produire ta propre nourriture pendant plusieurs mois de l'année, tu peux alors pourvoir à l'éducation de tes enfants avec ton salaire."

(African Studies Centre, Note d'information, avril 2006 (texte adapté))



Producteurs urbains, périurbains et ruraux

Bien que le terme agriculture urbaine et périurbaine (AUP) soit employé tout au long de cet ouvrage, l'accent est surtout mis sur l'agriculture urbaine et la production alimentaire urbaine – c'est-à-dire sur la production, la transformation et la commercialisation de plantes cultivées, de légumes, d'arbres et autres cultures non vivrières, et de produits issus de l'élevage et des pêches, au sein même de la ville ou dans ses environs immédiats.



L'agriculture périurbaine – c'est-à-dire la production agricole pratiquée à proximité (dans la périphérie) de la ville – partage avec l'agriculture urbaine un certain nombre de problèmes touchant notamment la légitimité de l'utilisation des terres, le régime foncier et la pression exercée par d'autres utilisations sur les ressources en terre et en eau à mesure que les villes s'étendent.

La mesure dans laquelle ces questions s'appliquent également à l'agriculture urbaine est fonction en grande partie de l'éloignement par rapport à la ville. Plus la production périurbaine est éloignée de la ville, plus elle est proche de la production agricole rurale. La définition du terme « périurbain » varie cependant considérablement (allant des environs immédiats de la ville jusqu'à un rayon de 60km autour de l'agglomération). Au-delà, l'agriculture périurbaine et l'agriculture rurale présentent des différences minimales, voire nulles, et les problèmes inhérents à l'agriculture rurale ne font pas l'objet du présent manuel. Il a donc été jugé plus utile de concentrer l'étude sur les questions intéressant spécifiquement les producteurs à faible revenu opérant dans les villes ou dans leurs environs immédiats, plutôt que sur l'agriculture et les groupes de producteurs en général. Même si bon nombre des questions traitées dans ce guide présenteront un intérêt pour les groupes de producteurs à faible revenu en général – qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux – l'attention a donc été portée avant tout sur les producteurs urbains.

À qui ce manuel de référence est-il destiné?

Cet ouvrage a été conçu et rédigé à l'intention principalement de tous ceux qui travaillent avec des groupes de producteurs urbains et périurbains à faible revenu, et notamment des instances suivantes:



- Les groupes de producteurs et les conseillers de groupe qui interviennent en tant qu'initiateurs et catalyseurs des activités de renforcement des capacités des groupes.
- Les ministères responsables et les ONG qui fournissent un soutien technique et une aide matérielle, notamment des services financiers, sanitaires et/ou éducationnels et de vulgarisation agricole.
- Les organismes d'aide et de développement qui travaillent avec les populations pauvres des villes.
- L'administration locale et les autorités municipales.

Structure de l'ouvrage

Le Chapitre 2, qui fait suite à la présente introduction, donne un rapide aperçu des questions clés touchant l'agriculture urbaine et périurbaine, en les illustrant par des exemples tirés de monographies réalisées dans le monde entier.

Le Chapitre 3 traite de la question primordiale de la raison pour laquelle les groupes se forment et de quelle façon. Le guide se concentre toutefois principalement sur le renforcement des capacités des groupes déjà constitués. Le processus de constitution des groupes fait l'objet de l'Annexe I, mais il ne s'agit pas de directives détaillées qui vont au-delà du champ d'application du présent ouvrage et sont déjà traitées ailleurs.

Les sections suivantes (Chapitres 4 à 7) proposent un examen détaillé des autres questions identifiées au Chapitre 2, en faisant le point de la situation, en indiquant ce qui peut être fait et en suggérant les mesures qui peuvent être prises par le conseiller de groupe (**CG**) ou d'autres parties prenantes.

Il sera nécessaire d'examiner certaines questions avec les partenaires, les institutions et d'autres organisations, en vue d'éventuelles mesures de leur part. D'autres points demanderont un examen et des mesures de la part des groupes de producteurs AUP eux-mêmes. Toutes les mesures suggérées devront bien entendu être adaptées aux spécificités du groupe.

Illustrations

Un certain nombre de figures sont indiquées tout au long du manuel pour représenter les différents intervenants dans l'AUP, à savoir:



Maire: cette figure représente les autorités municipales en général, et non pas seulement le maire de la ville.



Propriétaire: les propriétaires de terres privées ou publiques.



Banquier: les institutions financières de tout type.



Consommateurs: tous ceux qui utilisent des produits issus de l'AUP – particuliers, groupes ou familles.



Conseiller de groupe (CG): tout gouvernement, ONG ou autre conseiller travaillant directement avec un groupe de producteurs AUP pour en renforcer les capacités.



Marchande: toutes les femmes participant directement à la vente et à la commercialisation des produits issus de l'AUP.



Représentant d'agriculteurs: un ou plusieurs des membres d'un groupe de producteurs AUP pouvant représenter le groupe – il peut s'agir d'un responsable du groupe ou de tout autre représentant.



Groupe d'agriculteur:

un groupe spécifique de producteurs AUP, quelle que soit sa taille.



Chapitre I: Introduction

